

REGLEMENT

COURSE ou MARCHÉ «COURIR POUR DES ROSES»

Dimanche 6 septembre 2026 - 5^{ème} édition

Article 1 : Course ou marche

- Le dimanche 6 septembre 2025, l'association « De Rose en Rose » et la commune de Chamboeuf (42) organisent la 5^{ème} édition de « Courir pour des roses ».
- 4 parcours de 4, 8, 12 ou 16 km sont proposés en courant ou en marchant.
- Parcours ouvert à tous licenciés ou non licenciés. Le parcours ne permet pas l'accueil des athlètes en fauteuil.
- Les épreuves (marche, course) ne sont pas chronométrés. Aucun résultat ne sera affiché.

Article 2 : lieu et horaires

- Le départ des épreuves se situera sur la place de l'église et l'arrivée sur l'esplanade à l'orée du bois.
- Le départ groupé à 9h30
- Pour les marcheurs des grandes distances (12 ou 16 km) : départ possible à partir de 8h30:

Article 3 : Inscriptions

- Par internet : sur le site Logicourse : www.logicourse.fr
- Sur place : le dimanche matin à partir de 8h

Article 4 : Droits d'inscription

- Le droit d'inscription est de 10 Euros.
- Gratuit pour les moins de 15 ans (sur justificatif).
- Un tee shirt cadeau sera offert aux 200 premiers inscrits. (Marche et course confondus).

Article 5 : Rétractation

- Tout engagement est ferme et définitif, il ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation.
- Tout engagement est personnel.
- Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.
- Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Article 6 : Participation de Joëlettes

- La participation des Joëlettes est possible sur les parcours. L'inscription de la personne en Joëlette est gratuite.

Article 7 : Assurance

- Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile pendant les épreuves.
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

Article 8 : Sécurité

- Des signaleurs équipés de brassards et de panneaux seront présents sur le parcours.
- Les participants s'engagent à respecter la signalétique ainsi que les indications qui leur seront données.
- Un marquage avec rubalise et des panneaux indiqueront la direction sur chaque parcours.
- En cas d'accident, les pompiers de St Galmier seront appelés (moins d'un kilomètre).

Article 9 : Perte ou vol

- En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables.

Article 10 : Ravitaillement

- Un ravitaillement est prévu sur les parcours 4 et 8 km - 2 ravitaillements pour les parcours 12 et 16km.

Article 11 : Respect de l'environnement

- Courir pour des Roses est une course nature. Dans ce cadre, les participants s'engagent à ne pas dégrader l'environnement, à ne pas jeter des emballages vides sur les parcours et à respecter le cadre de vie de la commune et de ses habitants.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure les participants ne respectant pas ces engagements.
- Des aires de stationnement seront mises à disposition des participants. Une signalétique sera effectuée pour indiquer la direction de ces aires. Le stationnement sauvage sera interdit.

Article 12 : Droit à l'image

- Des photos seront prises durant la journée. Les participants autorisent les organisateurs à exploiter les images sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 13 : Force Majeure

- En cas de force majeure (météo, pandémie, etc....), les organisateurs pourront à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera la fin de la responsabilité des organisateurs.

Article 14 : Litiges :

- Tout litige sera tranché par les organisateurs de la course.

Article 15 : Acceptation du présent règlement

- La participation à Courir pour Des Roses implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les organisateurs : Commune et Chamboeuf
et l'association « De Rose en Rose ».